



**COLLECTIF Uni.e.s Contre l'Immigration Jetable (UCIJ)
-Région Nazairienne**

s/c Mrap – Maison des Associations - 2bis rue Albert de Mun- 44 600 St Nazaire
tel : 06 77 21 94 43/ 06 86 00 12 37

**Lettre ouverte au Président de la République sur l'accueil des
réfugié.e.s et des migrant.e.s en France et en Europe**

s/c Monsieur le Sous Préfet de St Nazaire

Copie à

- *premier ministre, M. Manuel Valls,*
- *Ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve,*
- *Ministre des Affaires Étrangères, M. Laurent Fabius,*

Monsieur le Président de la République,

Les tragiques événements intervenus lors des parcours des migrant.e.s semblent enfin avoir provoqué le sursaut tant attendu pour qu'elles et ils soient considérées comme des êtres humains qui méritent en premier lieu notre compassion et notre solidarité, et non un regard suspicieux et le rejet à coup de murs, de barbelés et de répressions policières.

1- Concernant les réfugié.e.s et migrant.e.s se trouvant déjà sur le sol français.

Nous dénonçons l'insuffisance des moyens de leur accueil qui existe déjà et les maintient dans la précarité et la pauvreté.

À St Nazaire, des personnes, familles avec enfants, en situation de demande d'asile ne bénéficient pas d'hébergement avec suivi social appropriés en Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA).

Des familles présentes depuis 5 ans sur le territoire français, des jeunes majeurs anciens Mineurs Isolés Étrangers, des femmes victimes de violences conjugales, des personnes seules sont menacés d'expulsion.

Pour la délivrance de titres de séjour, un montant exorbitant de timbres fiscaux est exigé pour des personnes qui n'ont pas le droit au travail : c'est un « racket organisé » auquel il faut mettre fin.

Nous demandons que partout soit appliquée l'égalité des droits et traitements notamment l'accès aux logements d'urgence, la protection des mineurs isolés étrangers, l'aide générale aux migrant.e.s. Nous demandons la suppression des centres de rétention, lieux de privation de liberté, où sont encore enfermés des enfants !

Nous demandons que soit mis fin aux mesures d'exceptions concernant les départements d'outre mer.

À Mayotte, le visa « Balladur » instauré en 1995 a provoqué la mort de plus de 12 000 comorien.n.es. Nous demandons que ce visa soit aboli et que soit mise en place une politique d'échanges et de coopération avec le reste de l'archipel des Comores.

Trop de personnes meurent dans leur parcours de migration que ce soit en Méditerranée, dans l'Océan indien, dans les parcours aériens, terrestres...

Nous demandons que l'Etat et les collectivités mobilisent des moyens humains et financiers suffisants pour que secours et accueil digne soient faits aux migrantes et migrants.

2- Concernant l'accueil des personnes se trouvant actuellement dans des pays de première arrivée (Grèce, Italie, Hongrie...).

Le nombre annoncé de 24 000 personnes accueillies par la France en deux ans est inadapté à la réalité immédiate.

Le HCR lui-même estime à 200 000 au minimum le nombre de personnes à « relocaliser »

en Europe sachant qu'il en est arrivé 350 000.

La solidarité européenne doit être autrement plus ambitieuse.

Nous nous élevons contre la mise en place de hotspots, « centres d'identification et d'enregistrement », pour effectuer un tri entre les demandeurs d'asile et les personnes qui doivent être « raccompagnées », « dans la dignité » ! Nous dénonçons la création de centres de rétention qui leur sont associés, prisons aux portes de l'Europe ! La séparation entre réfugié.e.s, exilé.e.s économiques ou climatiques n'est pas acceptable. Au delà du droit d'asile, du manque d'humanisme, c'est une atteinte à la liberté de circulation inscrite dans la Déclaration des Droits Humains.

Nous vous demandons d'appeler l'Union Européenne à remettre à plat le système d'asile européen et notamment le règlement Dublin II. il s'agit de commencer par suspendre l'application de ce règlement, quelle que soit la nationalité du demandeur d'asile, comme le préconisent le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et le Rapporteur spécial sur les Droits de l'Homme des migrants de l'ONU.

Enfin, nous estimons que la France et l'UE doivent urgemment renégocier avec le Royaume-Uni les règles d'entrée sur le territoire britannique.

3- Concernant les personnes qui souhaitent rejoindre le territoire européen.

L'urgence de la situation est telle que des mesures doivent être prises immédiatement pour éviter de nouvelles tragédies, de nouveaux décès - près de 3 000 déjà en 2015 aux portes de l'UE.

L'Union Européenne pourrait mettre en œuvre l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées, mécanisme prévu par la Directive 2001/55 /CE du 20 juillet 2001.

Mais l'agence Frontex doit être supprimée et remplacée par un organisme de sauvegarde des migrant.e.s. Elle ne vise pas à sauver les personnes mais à fabriquer une Europe Forteresse.

La politique des visas doit être revue. Dans l'attente, la délivrance de visas s'impose de même que s'impose la suppression des visas de transit aéroportuaire.

Les accords de coopération avec des pays dits du Sud qui visent à externaliser le tri des immigrés et les centres de rétention doivent être abolis.

Nous sommes persuadés que nos concitoyennes et concitoyens seront de plus en plus disposés à accueillir ces personnes en quête de paix et de protection si la volonté d'accueil de l'Union Européenne et de la France est clairement affirmée et revendiquée.

L'État doit leur montrer le chemin s'inspirant de l'esprit du Siècle des Lumières. Il doit résister aux politiques d'exclusion, de xénophobie, de racisme préconisées par certains partis.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre considération distinguée,

St Nazaire le 3 octobre 2015,

COLLECTIF Uni-e-s Contre l'Immigration Jetable (UCIJ)-Région Nazairienne, composé de
Citoyennes, Citoyens et d'organisations :
Artisans du Monde, ATTAC, CCFD, Comité Solidarité-Palestine, Collectif Soutien aux Personnes Sans-Papiers, EELV, FCPE, Femmes Solidaires, FSU, LDH, LO, Mouvement de la Paix, MRAP, NPA, PCF, PG.